

Champo llion

C'EST NOUS !

L'université est un lieu de débats et d'échanges : votre parole compte dans les conseils et commissions de l'établissement.

Ce petit guide à l'usage des étudiants vise à faciliter la compréhension du fonctionnement de l'INU Champollion, et à répondre à la question que vous vous posez forcément : comment êtes-vous représentés dans les instances décisionnelles et consultatives ?



CA

4 élus étudiants
au Conseil d'administration

Le conseil d'administration est la principale instance décisionnelle de l'université. Il détermine la politique générale de l'établissement en matière de formation et de recherche. Il vote le budget et propose un ensemble de mesures destinées à améliorer la vie de la communauté.

Le CA compte 40 membres



La commission de la formation et de la vie universitaire est au plus proche des préoccupations des étudiants. Elle est consultée sur les programmes de formation, l'organisation des examens, l'orientation et l'insertion professionnelle, et plus généralement sur toutes les questions liées à la vie étudiante : santé, social, culture, sport, associations...

Elle compte 20 membres



CFVU

8 élus étudiants
à la Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire

1 vice-président étudiant

et un vice-président adjoint sont également élus par le Conseil Académique (Cac) qui regroupe les membres de la CVFU et de la CR (Commission de la Recherche). Le vice-président étudiant et son adjoint sont consultés sur les questions de formation et de vie étudiante. Ils sont chargés d'animer le conseil des étudiants.



2 à 3 élus étudiants
au sein de chaque
Conseil de Département

Chaque département d'étude de l'INU Champollion est administré par un Conseil de département, chargé d'organiser la politique de formation. L'établissement compte 6 départements : Arts Lettres et Langues (ALL), Droit-Economie-Gestion (DEG), Sciences Humaines et Sociales (SHS), Sciences et Technologies (ST), Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé (ISIS).

Chaque conseil compte 20 membres maximum.

le Conseil des étudiants

La représentation des étudiants est garantie au sein de chaque conseil et commission de l'établissement. Mais une instance leur est aussi dédiée : le conseil des étudiants.

Il réunit 2 à 3 fois par an tous les élus et représentants étudiants de l'établissement, ainsi que la direction et les acteurs de la vie universitaire. C'est un espace de dialogue et de promotion de la vie démocratique à Champollion.

Devenir élu étudiant



Si vous souhaitez porter la voix des étudiants au sein des instances de l'INU Champollion, vous devrez candidater aux élections universitaires, dont l'organisation a lieu à minima tous les deux ans. Etre élu c'est à la fois contribuer à une action d'intérêt collectif, agir concrètement pour l'amélioration des conditions d'étude et de vie ou encore enrichir son parcours de formation à travers une expérience stimulante.

Besoin d'informations complémentaires ?

Le service des affaires générales et juridiques de l'établissement est votre interlocuteur privilégié.

Contact : sagj@univ-jfc.fr